

Après l'attentat du 3 octobre 1980, devant la synagogue Copernic, à Paris, qui a tué quatre personnes.

PHOTO KEYSTONE

Trente-trois ans après l'attentat visant une synagogue parisienne, le terroriste présumé, résidant au Canada, a épuisé tous les recours légaux.

La rue Copernic attend l'extradition

Par ANNETTE LÉVY-WILLARD

C'était le premier attentat contre les juifs en France depuis la fin de la guerre. Quand la moto piégée a fait voler en éclats toute la rue Copernic, le 3 octobre 1980 à Paris, la France a été sous le choc. Quatre passants tués, des dizaines de blessés, mais le but des terroristes était de faire un massacre, la bombe devait exploser à la sortie de l'office de shabbat, quand des centaines de personnes sont dans la rue. La minuterie n'a pas bien fonctionné.

Ce fut un choc politique, le président Giscard d'Estaing ne rentrant pas de la chasse, son Premier ministre lâchant qu'on visait des juifs mais qu'on a tué des « Français innocents ». Un demi-million de manifestants allaient défilier derrière une banderole « *Le fascisme ne passera pas* », attribuant à tort l'attentat aux néonazis. Six mois plus tard François Mitterrand était élu président.

RESPECTABLE. Longtemps, on a cru que ce crime allait rester impuni. Oublié dans les méandres proche-orientaux. Mais les enquêteurs français n'ont jamais abandonné et, vingt-sept ans après, les policiers, les agents de renseignements et le juge d'instruction Marc Trévidic ont pu donner le nom et l'adresse de Hassan Diab, poseur de bombes présumé. Respectable professeur de sociologie à Ottawa, Canada. Le 5 novembre 2008 les juges Trévidic et Jannier lancent un mandat d'arrêt international et le 10 décembre demandent son extradition. Hassan Diab est arrêté puis remis en liberté conditionnelle. Le tribunal de première instance canadien a accepté le principe de l'extradition, mais Diab fait appel, affirmant qu'il est victime d'une homonymie. Le 4 novembre prochain, la cour d'appel d'Ottawa doit se prononcer sur son extradition.

RÉCIT

Hassan Diab a-t-il fabriqué et installé les explosifs sur la moto garée en face de la synagogue ? En tout cas, il correspond aux portraits-robots d'un certain Alexander Panadriyu, muni d'un passeport chypriote, qui a acheté une moto, loué une voiture, payé une chambre d'hôtel, où il a couché avec une prostituée. Les experts français ont comparé l'écriture de Hassan

Diab avec la fiche d'hôtel et les fiches de location de la voiture. Le juge Trévidic a interrogé les femmes pour croiser des détails, le Chypriote est circoncis, Diab aussi. Et surtout, le vrai passeport de Diab, retrouvé à Rome sur le neveu de Selim Abou Salem (dirigeant de l'organisation terroriste FPLP-OS), montre qu'il est entré en France le 20 septembre et reparti le 7 octobre 1980, comme le commando. Dissidence du FPLP (Front populaire de libération de la Palestine

Les enquêteurs français n'ont jamais abandonné et, vingt-sept ans après, ils ont pu donner le nom et l'adresse du poseur de bombes.

de Georges Habache), le FPLP-OS (opérations spéciales), organisation palestinienne marxiste-léniniste, était basé à Beyrouth.

PAISIBLE. Après leurs attentats meurtriers de Copernic et d'Anvers, les terroristes vont mener une vie paisible. A l'image de Hassan Diab qui part avec sa femme étudier à l'université américaine de Syracuse puis s'installe au Canada, où il devient professeur.

Le juge Trévidic attend les conclusions de la justice canadienne, mais il n'a pas renoncé à traquer les autres membres de ces commandos de tueurs dans le monde entier : « *On est loin d'avoir fini.* » ♦



REPÈRES

EXTRADITION

Le 4 novembre, la cour d'appel d'Ottawa (Canada) se prononcera sur la demande d'extradition de Hassan Diab, accusé d'avoir été le poseur des explosifs qui ont fait quatre morts le 3 octobre 1980. En première instance, la justice canadienne avait accepté la demande française.

Demain, à 11 heures, une conférence de presse organisée par l'Association française des victimes du terrorisme et la synagogue de l'Union libérale israélite de France fera le point sur « le Dossier de l'attentat de la rue Copernic », en présence de victimes. Elle sera suivie d'un dépôt de gerbes devant la plaque commémorative de la synagogue, 24, rue Copernic, Paris XVI.

27 ans

C'est la durée de la traque planétaire par la justice française pour retrouver les assassins de la rue Copernic. La chute du mur de Berlin, en 1989, a permis d'avoir accès aux dossiers des Allemands de l'Est sur les réseaux terroristes.